



Bonjour,

A mon tour de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, pour vous, vos proches, et tous les ambulanciers.

Je rebondis sur ce mail mais j'avais prévu depuis hier de répondre à vos précédents messages après quelques jours de pause.

J'ai été très largement attaqué par des ambulanciers sur les réseaux sociaux suite à la remise du rapport co-signé avec Pierre Carli. J'ai d'ailleurs répondu ce matin à des ambulanciers qui m'avaient écrit directement.

Je vous ai reçu – seul – dans le cadre de ma mission. Vous le dites vous-mêmes, la mission intervenait dans un cadre bien plus large, et notre rencontre arrivait trop tard pour que je puisse creuser le sujet dans le rapport. Reste que j'ai pris bonne note de vos points et que j'y reviendrai.

Concernant le rapport en tant que tel, les seules fois où il est noté « conducteurs » c'est en référence au code de santé public qui est ainsi fait. Partout ailleurs, j'y ai fait attention, on parle d'ambulanciers. Aucun mépris ou manque de considération, au contraire.

Pour ce qui est des SMUR, il y a des propositions sur les secondaires, les primo-secondaires mais aussi les primaires sans médecin à bord sous réserve de la régulation. Je vous invite à y regarder de plus près.

Enfin, sur les retraites, il est encore trop tôt. Il convient d'attendre le projet de loi et surtout les prochaines négociations entre l'exécutif et les organisations syndicales.

Bien à vous,

Thomas Mesnier

Député de Charente